



## Au sommaire de ce numéro

L'énergie d'ATTAC.....	2
Bravo Bamako !.....	2
Le voyage des refoulés de Ceuta et Melilla.....	3
Bolkestein et TCE : c'est pas gagné ; revue de presse, courrier des lecteurs.....	4
Agenda.....	5

## Résistances

Adressez-nous vos réactions, vos commentaires, vos analyses, vos questions, vos réponses, vos coups de cœur, vos coups de gueule.

Sur ATTAC, sur l'actualité, sur une émission, un film, un livre.

De trois lignes à une page.

Dans le respect des règles de toute publication, et dans la limite impartie (6 pages), nous les publierons.

Le prochain numéro sera bouclé fin mai : à vos plumes ! N'attendez pas le dernier moment...

**Ce numéro vous a intéressé ?**

**Ne soyez pas égoïste, faites en profiter vos amis.**

La révolution conservatrice théorisée notamment par Milton Friedmann et ses « Chicago Boys », et mise en pratique au début des années 80 par Margaret Thatcher et Ronald Reagan, avance maintenant au pas de charge avec, en Europe, dans sa phase actuelle, un maître mot : **précariser**. La précarisation des seniors est déjà effective depuis la **réforme du système des retraites**. Il s'agit maintenant, et en toute logique, de précariser la population active par le démantèlement du Code du Travail, dont la tentative d'introduction du **CPE/CNE** (destiné à terme à être étendu à l'ensemble des salariés) constitue le dernier avatar. C'est que la précarité engendre la peur, qui elle même facilite la **Domination**. Cette Domination sera par ailleurs renforcée par le contrôle de la population permis par les nouvelles technologies (carte d'identité à puce obligatoire, biométrie, utilisation de tests psychologiques dès la maternelle, pour détecter les « déviants » potentiels comme le suggère une récente étude de l'INSERM.....) et par la propagande diffusée par le *complexe médiatico-publicitaire*. Mais on doit s'interroger sur le sens profond de cette démarche : quel est, au delà du simple goût pour la Domination, le but ultime des révolutionnaires conservateurs ? C'est qu'au cours du siècle qui s'ouvre le Capitalisme pourrait bien se trouver confronté à une contradiction redoutable : la **question écologique**.

Le problème est simple : il est impossible, sauf percée scientifique majeure que rien pour l'instant ne laisse prévoir, d'amener 6 milliards d'individus (et bientôt 8 milliards) au niveau de consommation actuel des pays riches. Le « développement » tel que le conçoit le capita-

lisme, c'est à dire exclusivement fondé sur une consommation effrénée de biens matériels génératrice d'**immenses profits**, ne peut être réservé qu'à une élite de privilégiés. Avec l'épuisement progressif des matières premières, l'augmentation des pollutions générées par l'activité industrielle incontrôlée, le réchauffement climatique qui fait aujourd'hui l'objet d'un quasi-consensus au sein de la communauté scientifique, ainsi qu'un accroissement permanent des inégalités (déjà abyssales) entre riches et pauvres, il deviendra bientôt impossible de prétendre que le niveau de vie des pays riches peut être étendu à l'ensemble de la planète. Le masque tombera forcément, et avec lui les derniers oripeaux d'une « démocratie » déjà de nos jours de plus en plus vidée de sa substance. Place donc à une Domination, probable-ment justifiée par une forme de darwinisme social, qui permettra aux « élus » de se réserver les richesses naturelles encore disponibles, ainsi que les fractions de la biosphère encore plus ou moins préservées.

Face à ce scénario fort probable mais **pas inéluctable** la démission n'est pas de mise, et un mot, une attitude, doit nous être en permanence présents à l'esprit : résister, résister à tous prix. Cette **résistance** doit se situer tout d'abord au **niveau individuel**, dans la vie de tous les jours, car la transformation sociale comporte obligatoirement une dimension personnelle : faire taire notre égo, volontiers exacerbé par le Système, de façon à être capable d'écouter l'autre et ne pas s'engager dans des querelles stériles avec ceux qui mènent le même combat que nous, consentir à une certaine frugalité dans notre mode de vie lorsque l'on fait partie des privilégiés, ce qui ne signifie pas abstinence, tant la richesse n'est pas que matérielle,

contourner le système chaque fois que cela est possible (soutenir la presse alternative et les petits éditeurs, privilégier dans notre consommation les petits producteurs et distributeurs au détriment des grandes chaînes de distribution, éviter le tourisme de masse si destructeur pour les populations locales et les écosystèmes.....), réagir vigoureusement à l'énoncé de certains lieux communs omniprésents (la paresse des pauvres, les vertus de la concurrence débridée....).

On le voit les opportunités pour résister individuellement sont légion. Mais la résistance c'est aussi et surtout **l'action collective**.

Syndicats, associations ont besoin de notre soutien financier et militant ce qui, à des degrés divers, est presque toujours possible. Bien sûr ces organisations, comme toutes œuvres humaines, ne sont pas parfaites, mais elles constituent le seul **contre-pouvoir** face à la dérive vertigineuse du capitalisme.

L'action collective permet aussi de ne pas se sentir seul confronté aux difficultés, de rencontrer ceux qui ressentent le même désarroi face à l'absence de sens, de perspectives et de projets de la société que les Dominants nous imposent.

Dans une époque noire comme la nôtre, où la servitude volontaire se taille une large place, où un milliard d'êtres humains meurent de faim dans l'indifférence, seule l'accumulation de ces résistances diverses peut nous permettre d'espérer stopper la déliquescence de la « civilisation capitaliste » et déboucher sur un futur différent.

**L'avenir est donc entre nos mains** car, comme l'affirme Jean Giraudoux, « la fatalité n'existe que par la veulerie des êtres.... ».

**Bernard Blavette**

## L'énergie d'ATTAC

Le 24 février 2006, ATTAC 92 a organisé à Clichy une conférence-débat « énergie et société ». Assez peu de monde mais nous sommes cependant satisfaits car la qualité a suppléé la quantité.

Malgré la pollution et les dégâts climatiques visibles, voyages et déplacements ne font qu'augmenter en nombre et en longueur. Le paradoxe politique est là : tout élu, tout candidat qui proposerait des mesures visant à réduire la mobilité serait si impopulaire qu'il serait vraisemblablement battu aux prochaines élections.

Faudra-t-il attendre la pénurie de pétrole et les prix chers pour que les usagers réduisent de force leur consommation de pétrole ?

« La maison, brûle et nous regardons ailleurs ».

Cependant **l'Agence Internationale de l'énergie** (A.I.E.) en avril 2005 a publié un document qui « décoiffe » : « **économiser le pétrole à la hâte** ». Les mesures proposées sont nouvelles et radicales (voir encadré ci-joint).

Les énergies fossiles (notamment le pétrole) diminuent et vont disparaître. La rareté amène la cherté. Le pétrole conditionne notre vie. L'élévation du prix du pétrole (raréfaction progressive) va bouleverser notre manière de vivre.

Certains pensent que si nous ne prenons aucune mesure d'économie d'énergie nous n'en avons pas pour dix ans avant d'encaisser un choc qui changera toute notre vie.

On peut dire **triple choc** :

\* **géologique**, avec le déclin définitif de la production de pétrole ;

\* **économique** (demande supérieure à l'offre) ;

\* **géopolitique** : conflits et guerres pour l'accès au pétrole qui se raréfie (voir Irak).

La fin du pétrole pas cher puis sa disparition sont inéluctables. Réduisons les dégâts et les souffrances à venir en diminuant notre consommation d'énergie immédiatement. Ce sera ainsi que nous préserverons le mieux l'avenir énergétique de nos enfants.

ATTAC en tant que mouvement d'éducation populaire pense qu'il est URGENT d'informer les citoyens de la gravité de la situation. Car avec le problème énergétique des pays développés se greffent les

atteintes à l'environnement (pollution, effet de serre, donc changements climatiques, etc) et là c'est le sort de toute la PLANETE (donc le nôtre) qui est en cause. Nous y reviendrons.

Jean Quebre

## Bravo Bamako !

Pour la première fois, l'Afrique a accueilli le **Forum Social Mondial** à BAMAKO au Mali. C'est un pari réussi, malgré les immenses difficultés rencontrées dans un pays déshérité, spolié, esclavagisé, pollué, écrasé de dettes.

Le Mali est classé « pays pauvre très endetté ». C'est la conséquence des politiques libérales néo-coloniales, engendrées par la globalisation des échanges commerciaux, sous les auspices des grandes puissances et des instances internationales comme l'OMC, la Banque Mondiale et le FMI avec son avatar le NEPAD. « Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique. »

C'est la généralisation de la pauvreté, de la précarité, des carences en matière de santé, d'éducation et de biens de première nécessité (eau, nourriture, énergie, logement, etc...), c'est aussi la privation des droits sociaux, civiques et économiques les plus élémentaires.

Le Forum est un événement de première importance pour cette terre africaine meurtrie par tout ce que l'humanité a produit de pire.

Des mouvements sociaux particulièrement courageux existent et se développent pour la défense et la reconquête des droits pour tous les peuples de l'Afrique.

Ces mouvements demandent que soit mis fin à la barbarie et au pillage des ressources naturelles imposés aux peuples du Sud par les puissances du Nord, le démantèlement des bases militaires impérialistes.

**La dette** reste un problème central pour l'Afrique, véritable instrument d'asservissement moderne et de domination impérialiste (le Mali consacre 48 % de son budget au remboursement de sa dette). C'est le programme d'annulation de la dette proposé par le G8 qui ne règle pas les vrais problèmes, repousse les échéances et maintient ses conditions : vastes opérations de privatisation des services publics par les états endettés. Alors qu'il faudrait une **annulation** pure et simple de la dette des pays du Tiers Monde, la

restitution aux peuples des biens volés par les élites dirigeantes et un véritable coup d'arrêt à la corruption.

**Les profonds déséquilibres instaurés par les politiques de subventions agricoles des pays riches sont la cause directe de l'appauvrissement de l'Afrique rurale.**

L'Assemblée Générale des Mouvements Sociaux au Forum Social Mondial revendique la souveraineté alimentaire pour les peuples, et une véritable équité des relations commerciales agricoles Nord/SUD.

Elle salue la victoire des travailleuses de la Gacilienne « Yves Rocher » au Burkina Faso.

Il y a aussi la question des **migrations** qui prend de nouvelles proportions avec son traitement odieux par l'Union Européenne en collaboration avec les pays africains « frontaliers ». C'est l'entretien d'un climat de racisme et de stigmatisation de l'immigré par la plupart des gouvernements européens et notamment l'Italie ou la France. Tout ceci aboutit à la criminalisation et à l'exploitation des populations immigrées. Il faut exiger que soit instauré un droit souverain de Libre Circulation des personnes.

Et les **femmes** ! Elles sont en première ligne quand il s'agit de travailler pour la subsistance de leur communauté, panser les plaies des victimes des conflits, ce sont les femmes en lutte contre les violences sexistes, les coutumes patriarcales et leur corollaire d'injustices et de barbarie (mariages forcés, mutilations sexuelles...). Les luttes menées par les femmes africaines, sont exemplaires. Elles portent l'espoir de tout le peuple.

Charles Caprani

Mesures proposées par l'Agence Internationale de l'Energie :

\*rationnement de l'essence

\* transports publics gratuits (ou baisse des tarifs)

\*pas de circulation auto non professionnelle le week-end

\*vitesse limitée à 90 km/h sur autoroute et création de voies spéciales pour le covoiturage

\* circulation alternées (certaines périodes)

\* semaine de travail de 4 jours (au lieu de 5)

\* incitation au télétravail (moins de déplacements professionnels).

## Le voyage des refoulés de Ceuta et Melilla.

Lors d'un atelier du forum social mondial de Bamako (19-23 janvier), une délégation des « Refoulés » a pu s'exprimer et répondre aux questions des participants. Sur 1000 refoulés maliens, 200 sont rentrés au pays et ont constitué une association « *Retour, travail et dignité* » ayant pour objectif de permettre à ses membres de récupérer leur carte d'identité, bénéficier de soins médicaux et d'une aide financière et, de faire rapatrier les blessés dont l'état le permet, démanteler les réseaux mafieux, mener une enquête parlementaire sur ce qui s'est passé.

Par ailleurs, l'association (RTD) des Refoulés a présenté sur le parvis du Palais des Congrès une création théâtrale collective « Le Grand voyage ». La représentation a été suivie de débats par petits groupes. Pendant toute la durée du Forum, les Refoulés étaient présents au Champ Hippique de Bamako où ils avaient réalisé une « installation » en grillage, représentant le franchissement des grilles, avec les blessés et les morts, et sur laquelle étaient accrochés des textes « C'est la pauvreté qui nous pousse à partir pour venir en aide à nos parents et préparer aussi l'avenir de nos enfants », « Dans le Sahara, beaucoup d'entre nous sont morts abattus par la soif et la faim ! »...

J'ai personnellement parlé longuement avec Issa [pseudonyme], environ 25 ans, ayant fait des études secondaires. Du départ du Mali jusqu'à l'arrivée aux grillages, son voyage a duré quatre ans, avec des périodes de plusieurs mois de travail dans les différents pays traversés : Libye, Algérie, Maroc. Pour lui, il est préférable de mourir plutôt que de continuer à mener à Bamako une vie sans travail, sans possibilité d'aider sa famille, de fonder lui-même une famille et sans perspective de changement. « Si on passe, c'est le succès, le but est atteint, si on meurt, la mort n'est qu'un passage, ça ne dure pas longtemps, mais si on retrouve le point de départ, c'est pire que tout ! »

### Les témoignages des représentants des associations.

Les représentants d'associations de défense des droits de l'Homme et de défense des droits des Migrants: l'Association pour les Droits de l'Homme en Andalousie, l'Association marocaine des droits de l'homme, l'association algérienne des droits de l'homme, la Cimade, CCFD, présents sur le terrain, relatent les événements. La répression contre les migrants s'est accentuée au Maroc à partir de

novembre 2003. Les migrants ont été chassés des médinas et regroupés dans quatre forêts où des incursions de la police marocaine ont fait 16 morts. Un camp d'internement a été créé à Tanger. La répression s'exerce aussi contre les Marocains qui viennent en aide aux migrants : interdiction de les transporter en taxi ou de les héberger. Les émigrants marocains clandestins sont privés de passeports et subissent des peines de prison.

En novembre 2005, après que la CIMADE et Médecins sans Frontières eurent découvert des groupes de refoulés errant dans le désert, les Maliens et les Sénégalais, suite à l'intervention des représentants de leurs pays, ont été rapatriés en avion. Les Africains des autres nationalités ont été transportés en cars à la frontière de la Mauritanie pour être internés dans des bases militaires.

De tels camps d'internement existent aussi en Algérie, dans le sud du Sahara. Les conditions de vie sont déplorables : les prisonniers sont mal nourris, disposent d'eau en quantité insuffisante et les malades et les blessés ne sont pas soignés. De 500 à 1000 refoulés auraient péri dans le désert. Le représentant de l'association algérienne insiste sur la situation particulièrement dramatique des femmes qui ont été violées et ont accouché dans le désert ainsi que des enfants qui sont nés pendant le voyage.

### L'externalisation des frontières de l'Europe

L'Europe charge les pays du sud de la Méditerranée du contrôle de ses frontières. Ils doivent constituer une zone tampon, faire barrière à l'entrée des migrants et des demandeurs d'asile sur le territoire européen. Cette politique a été officialisée à partir de 2004.

Pour donner aux pays les moyens de mener cette action, l'Europe leur alloue des aides financières, fait du chantage à l'aide au développement, fournit du matériel et forme les polices locales pour faire la chasse aux migrants. Selon l'association italienne ARCI, des charters partent de la Libye vers tous les pays d'Afrique. L'Italie a financé des hélicoptères et mille sacs en plastique pour emballer les cadavres.

La sophistication des moyens de répression conduit les migrants à choisir des routes nouvelles de traversée à chaque fois plus dangereuses et plus coûteuses.

Par cette politique, l'Europe déstabilise les pays du sud : l'Algérie demande des armes, de nouveaux avions de combat pour participer à la surveillance des frontières. Au Maroc,

la police retombe dans ses travers de répression et le racisme est ravivé.

La finalité est d'installer des camps de rétention où sera mis en place un système de tri des migrants et des réfugiés en fonction des besoins économiques de l'Europe et au détriment des droits fondamentaux de l'Homme. Autrefois, pour sélectionner les esclaves, on regardait les dents, maintenant on « soupèse » les cerveaux.

Des camps de rétention sont également installés aux frontières de l'est de l'Europe, en Ukraine, en Biélorussie. Une école de formation de policiers pour toute l'Europe a été créée à Varsovie.

La politique de fermeture des pays européens est hypocrite, elle a pour objectif de transformer les migrants en clandestins privés de tous droits, sociaux et politiques.

### La criminalisation des migrants et des demandeurs d'asile

Les camps d'internement existent aussi à l'intérieur des frontières de l'Europe et revêtent des formes diverses : camps d'enfermement « avec barbelés » où les conditions de vie sont déplorables ou centres d'accueil ouverts comme en Allemagne et en Belgique [Migreurop a dressé une carte des camps d'étrangers en Europe ; site : [www.migreurop.org](http://www.migreurop.org)], ils constituent des lieux de mise à distance des étrangers où ceux-ci sont condamnés à séjourner. Par leur existence même, les camps désignent les migrants comme des coupables, susceptibles d'attenter à la sécurité des populations. Ils ont pour fonction de dissuader les migrants de venir en Europe et de rassurer les opinions publiques : on maîtrise les flux migratoires et on garantit votre sécurité.

Les demandeurs d'asile sont considérés a priori comme de « faux demandeurs d'asile » et traités comme les migrants clandestins.

L'augmentation du nombre des centres de rétention et la multiplication des expulsions individuelles ou collectives participent de la même gestion policière de l'immigration. La lutte contre l'immigration clandestine est de plus en plus associée à la lutte contre la délinquance et le terrorisme.

Les représentants des pays d'émigration accusent leurs pays de collaborer à la politique européenne : entre autres, les consulats reçoivent une commission pour délivrer des laissez-passer pour renvoyer les migrants dans leur pays d'origine.

**Martine Blanchard**

## Bolkestein et TCE : c'est pas gagné !

Sous la pression des citoyens, la directive Bolkestein, de même inspiration que le TCE, a été amendée en séance plénière du Parlement européen, le 16 février 2006, sur la base d'un compromis négocié entre le PPE (les euro-députés de droite) et le PSE (les socialistes). Mais **est-ce vraiment une avancée** comme tiennent à le proclamer les médias et certains partis politiques ?

Le texte amendé est plus **opaque** que jamais.

Certes, le fameux PPO (principe du pays d'origine) a disparu et est remplacé par la « liberté de prestation des services » mais il n'est plus fait référence au droit applicable et rien n'indique que l'on devra appliquer le droit du pays de destination. Pour preuve, l'amendement proposé par la GUE (gauche unitaire européenne) visant à introduire la référence précise à la loi du pays d'accueil a été rejeté à une large majorité (527 voix contre 105 pour et 4 abstentions !).

Dans ces conditions ce texte est largement interprétable et il est à craindre qu'en dernier recours, l'interprétation n'en revienne à la Cour de Justice des Communautés européennes, dont la jurisprudence est très libérale.

Bien sûr, nous avons obtenu **quelques avancées**. Plusieurs services sont en effet exclus du champ d'application de cette directive et en particulier les services publics de soins de santé et leur remboursement, les services audiovisuels et certains services sociaux (les logements sociaux par exemple). Le droit du travail (y compris le droit de négocier des conventions collectives, la liberté syndicale et le droit de grève) échappe aussi à la directive **mais là encore avec de sérieuses limites**. En effet, la directive laisse la porte ouverte à la généralisation d'une pratique en plein développement : celle des « faux travailleurs indépendants », c'est à dire des travailleurs considérés par les employeurs comme indépendants, ce qui les dispense de payer les charges sociales et leur laisse toute latitude en ce qui concerne la tarification de la prestation fournie.

Quant à la victoire annoncée par certains partis concernant la sortie des services publics du champ d'application, ce n'est qu'un leurre : les SIEG (Services d'intérêt économique général) depuis Maastricht étant soumis aux règles de la concurrence et les SIG (Services d'intérêt général) n'existant pas dans le droit européen.

En résumé, **ce texte amendé écarte toujours toute harmonisation par le haut et n'évite aucunement les délocalisations, le dumping social et fiscal et la continuation de la détérioration des services publics**.

Par ailleurs, l'extrême complexité du texte associée à la « machine à démobiliser » (1) laisse à craindre que, comme pour le TCE, dont on n'entend plus parler mais qui continue son chemin en souterrain (2), la directive Bolkestein puisse perdurer voire

s'aggraver dans les méandres de la co-décision.

Alors, **que faire maintenant ?** La durée des débats et le nombre d'amendements témoignent d'une efficacité certaine des mobilisations contre cette directive. Après le compromis adopté par le Parlement européen le 16 février dernier, le texte amendé vient d'être soumis au Conseil européen les 23 et 24 Mars pour avis, avant d'être voté par le Conseil des Ministres qui pourra l'adopter en l'état ou proposer une autre mouture qui repartirait dans ce cas devant le Parlement pour une seconde lecture.

Il est donc **nécessaire de réaffirmer notre rejet de cette directive** tout au long de la procédure, d'autant que la Commission est pressée et souhaite le voir adopté avant la fin de l'année et que six pays ont demandé, en Conseil des Ministres du 13 Mars 2006, de tenir bon sur l'orientation du texte.

Nous vous proposons donc de continuer la mobilisation, en envoyant de nouveaux courriers au Président de la République et en continuant à informer et à dénoncer les propos lénifiants concernant cette directive amendée.

Vous trouverez une lettre au Président, actualisée, et ce texte qui peut servir de tract, sur le site d'Attac 92.

## Groupe Europe 92

(1) Raoul - Marc Jennar.

(2) Voir le texte « Des nouvelles du TCE » sur le site d'Attac 92.

## Revue de presse

par Jean-Paul Allétru

**L'eau** est facturée aux Franciliens 2,5 fois plus cher que son prix de revient (contre 1,7 fois plus à Lyon et à Reims), selon l'étude réalisée par l'association UFC-Que choisir, qui conclut « les prix pratiqués dans les grandes agglomérations urbaines sont parfaitement abusifs », et qui recommande aux maires d'« envisager sérieusement l'opportunité d'un retour en régie publique ». (*Alternatives économiques, mars*).

**Logement** : Icade, filiale de la Caisse des dépôts et consignations, qui possède environ 45 000 logements intermédiaires en Ile-de-France, décide des hausses de loyer très élevées, qui peuvent atteindre, comme à l'Hay-les-Roses plus de 62%, étalés sur six ans. De nombreux élus protestent. A la mi-décembre, le maire UDF de Sceaux a indiqué qu'il demanderait au préfet une déclaration d'utilité publique afin d'exproprier Icade de 704 logements situés sur sa commune. Le maire PS de Fontenay-aux-Roses a présenté un vœu allant dans le même sens. (*Le Monde, 14 février*).

**Des flics dans les collèges !** A l'initiative du département (le président du conseil général n'étant autre que l'agité de la Place Beauvau, N. Sarkozy), un « policier référent » va être installé dans, pour commencer, douze collèges du département (à Courbevoie, Antony et Clichy-la-Garenne). « Il ne s'agit pas de sécurité routière, ni seulement de prévention, mais bien d'enregistrer des plaintes sur place, c'est-à-dire de vraies fonctions de police judiciaire », souligne Robert Riquois (FSU), qui s'indigne : « Que va devenir l'autorité du principal, du surveillant, du conseil de discipline ? C'est d'autant moins judicieux que des moyens sont parallèlement retirés aux ZEP ». (*20 minutes, 13 février*). Il y a de quoi s'indigner, en effet ! Un parent d'élève nous écrit : « Contre le policier référent dans les collèges. Parents d'élèves de Clichy, citoyens, élus disons non ! Blog citoyen <http://pasdeflicsalecol.canalblog.com/> »

## Courrier des lecteurs :

**Nathalie Zanon : Régression sur les transports** (Info tirée du journal de Boulogne-Billancourt, mars 2006).

Une des pistes cyclables de l'avenue Robert Schuman, aménagée à la demande de nombreux Boulognais, va être supprimée sous la pression de quelques riverains, alors que les travaux viennent tout juste de se terminer ! C'est Valérie Alain, la Maire adjointe territoriale qui a proposé cette suppression.

**Daniel Monteux** : le groupe local de Bagnaux s'est fortement engagé dans le **Collectif de soutien à la famille DISSAKE-ATTIAPPO**, après l'expulsion de M. DISSAKE et pour son retour et la régularisation de sa compagne (deux enfants scolarisés en maternelle, en fonction de quoi un "juge" a ordonné l'expulsion du père, sous prétexte que la maternelle n'était pas obligatoire).

**Jean-Jacques Langlois** : à la sous-préfecture d'Antony, le mercredi 22 mars à 10 heures nous étions une cinquantaine sous la pluie, représentant le collectif balnéolais de soutien à la famille Dissaké-Attiapo. Une délégation, composée entre autres de Marie-Hélène Amiable, maire de Bagnaux, Janine Jambu, Yasmine Boudjenah et madame Attiapo a été reçue par la responsable des étrangers de la sous-préfecture (le sous-préfet n'était pas aux champs, mais, pris ailleurs, il recevra à une autre date). Sans rien promettre, la responsable a laissé une ouverture pour la régularisation de madame Attiapo, compte tenu de nouveaux éléments dans son dossier (logement, travail), pour son compagnon et père de ses 2 enfants, c'est plus coton, il a été expédié manu militari au Cameroun le 14 février après 7 jours de détention administrative (il faudrait donc obtenir l'annulation de l'arrêt d'expulsion).

Ont pris la parole dehors pendant l'heure et demie d'attente, une représentante du Réseau d'éducation sans frontière, Attac, la FCPE, le PCF et la LCR, plus une délégation de Cholet ou un collectif lutte contre une expulsion de même nature mais ce ne sont pas les seuls cas (Sarko est hyperactif). Pétition de soutien : 2432 signatures déjà recueillies

## Agenda

3 avril	20 H 30	<b>Courbevoie</b> , réunion publique organisée par le groupe de Colombes, Courbevoie,... « <b>Le logement</b> », avec Claude Chaudières 6 rue Adam Leroux (qui relie l'avenue du Château du Loir et la rue de l'Alma) à Courbevoie
5 avril	20 H30	<b>Malakoff</b> , réunion organisée par le groupe de <b>Malakoff</b> « <b>l'Europe</b> » 173 Boulevard Gabriel Péri
5 avril	20 H 30	<b>Antony</b> , réunion du groupe de proximité CABLeS (Antony-Bourg-la-Reine- Chatenay-Malabry Le Plessis-Robinson- Sceaux) Salle place des Anciens combattants d'Afrique du Nord.
5 avril	20 H 30	<b>Vanves</b> , réunion-débat « <b>Le monde que nous voulons</b> », avec Bernard Blavette, ancien président d'ATTAC 92 espace Solidarité, 110, avenue Victor Hugo
5 avril	20 H 30	<b>Meudon</b> , 4 sentier des Jardies : réunion du groupe local de Chaville
25 avril	19 H 30	<b>Boulogne-Billancourt</b> , café-débat « <b>Le monde en 2050</b> », Brasserie des Arts, 7, Rond-Point Rhin et Danube (près du pont de Saint-Cloud)
25 avril	20 H	<b>Clichy</b> , réunion du groupe local Salle Heidenheim, place du Marché
26 avril	20 H 30	<b>Bagneux</b> , réunion-débat Salle Gabriel Péri, organisée par ATTAC et d'autres associations « <b>Ici et là-bas (Afrique, Amérique latine), l'EAU, bien commun de l'humanité ou marchandise ?</b> » 13 Av. Gabriel Péri (bus 188, arrêt Rosenberg),
27 avril	20 H30	<b>Malakoff</b> , réunion publique organisée par le groupe de <b>Montrouge</b> « <b>le droit du travail</b> » 173 Boulevard Gabriel Péri
3 mai	20 H30	<b>Malakoff</b> , 173 Boulevard Gabriel Péri « <b>la présence française en Afrique, les dessous des guerres</b> », avec l'association Survie
9 mai	20 H 30	<b>Courbevoie</b> , réunion publique organisée par le groupe de Colombes, Courbevoie,... « <b>L'énergie</b> », avec Michel Berger 6 rue Adam Leroux (qui relie l'avenue du Château du Loir et la rue de l'Alma) à Courbevoie
10 mai	20 H 30	<b>Antony</b> , réunion du groupe de proximité CABLeS (Antony-Bourg-la-Reine- Chatenay-Malabry Le Plessis-Robinson- Sceaux) Salle place des Anciens combattants d'Afrique du Nord.
10 mai	20 H 30	<b>Vanves</b> , réunion du groupe local espace Solidarité, 110, avenue Victor Hugo
17 mai	20 H30	<b>Malakoff</b> , réunion publique organisée par le groupe de <b>Montrouge</b> « <b>quels consommateurs sommes-nous ?</b> » 173 Boulevard Gabriel Péri
18 mai	19 H 30	<b>Boulogne-Billancourt</b> , café-débat « <b>les biens collectifs mondiaux</b> », avec François Lille, du Conseil scientifique d'ATTAC Brasserie des Arts, 7, Rond-Point Rhin et Danube (près du pont de Saint-Cloud)
23 mai	20 H	<b>Clichy</b> , réunion du groupe local Salle Heidenheim, place du Marché
2 juin	20 H 30	<b>Courbevoie</b> , réunion publique organisée par le groupe de Colombes, Courbevoie,... « <b>La dette du Tiers-Monde</b> », 6 rue Adam Leroux (qui relie l'avenue du Château du Loir et la rue de l'Alma) à Courbevoie
7 juin	20 H 30	<b>Antony</b> , réunion du groupe de proximité CABLeS (Antony-Bourg-la-Reine- Chatenay-Malabry Le Plessis-Robinson- Sceaux) Salle place des Anciens combattants d'Afrique du Nord.

## ATTAC 92 : les adresses utiles

Siège social ATTAC 92 : 103 avenue Achille Peretti Neuilly sur Seine – Tel : 01 47 47 45 45 [attac92@attac.org](mailto:attac92@attac.org)  
Site internet ATTAC 92 : <http://www.local.attac.org/attac92> Resp. du site Jean Louis Montel 0143348369 [jean-louis.montel@tiscali.fr](mailto:jean-louis.montel@tiscali.fr)

Merci de signaler votre départ du 92, votre changement d'adresse, votre changement de courriel ,votre arrivée dans un nouveau groupe de proximité au courriel du Comité Local : [attac92@attac.org](mailto:attac92@attac.org)

Local Attac de Malakoff : 173 Bd Gabriel Péri . Responsable : Marielle Topelet 01 46 56 58 61 [peleto@wanadoo.fr](mailto:peleto@wanadoo.fr)  
Education populaire et formation. Responsable : Guy Chauveteau 0147213 [guy.chauveteau@wanadoo.fr](mailto:guy.chauveteau@wanadoo.fr)

**Quatre groupes de réflexion ou de travail** sont actifs en 2006 au sein du Comité Local Attac 92. Si l'un de ces sujets vous intéresse, si vous souhaitez obtenir des informations, vous pouvez contacter les responsables de ces groupes :

- Culture : Cécile GANEVAL 0146881744 [cecilgan@free.fr](mailto:cecilgan@free.fr)
- Energie : Claude VOJTOVIC [linette12@infonie.fr](mailto:linette12@infonie.fr)
- Europe : Marie Catherine DESAULTY 0143507464 [mc.desaulty@free.fr](mailto:mc.desaulty@free.fr)
- Le Monde que nous voulons : Bernard BLAVETTE 0148258805 [bernard.blavette@wanadoo.fr](mailto:bernard.blavette@wanadoo.fr)

En vue d'une réflexion en commun sur des actions artistiques, les artistes membres d'ATTAC sont invités à se signaler à Cécile Ganeval.

MERCI d'utiliser le bulletin de **réadhésion** envoyé par Attac national avec le journal « Ligne d'Attac » du début Janvier. **Faites adhérer vos amis** :

### Bulletin d'adhésion 2006

NOM (en capitales) : .....PRENOM : ..... Homme / Femme (rayer la mention inutile)

Date de naissance : .....Profession : .....

Adresse : .....Code postal : .....Ville : .....Pays : .....

Téléphone fixe : ..... Mobile : .....

Adresse électronique (pour recevoir les informations d'Attac) : .....

J'adhère à l'association Attac et verse pour l'année civile 2006 la somme (pouvant comporter l'abonnement de 10 € à *Lignes d'Attac*) de : *cochez le montant choisi* :

tranches de revenu mensuel sans <i>Lignes d'Attac</i>	cotisation minimale avec <i>Lignes d'Attac</i>	cotisation minimale
- de 0 à 450 €	12 €	2 €
- de 450 à 900 €	19 €	9 €
- de 900 à 1 200 €	32 €	22 €
- de 1 200 à 1 600 €	42 €	32 €
- de 1 600 à 2 300 €	57 €	47 €
- de 2 300 à 3 000 €	67 €	57 €
- de 3 000 à 4 000 €	92 €	82 €
- au-delà de 4 000 €	122 €	112 €

Il m'est possible d'apporter un soutien complémentaire à l'association. je procède à un apport supplémentaire de .....

J'effectue le règlement (rayer la mention inutile) : par chèque bancaire ou postal

/ par carte bancaire n° :

date d'expiration :

signature :

A adresser par courrier à ATTAC, Service adhésions, 60646 Chantilly cedex - France

*Les informations recueillies sont nécessaires à votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez vous adresser au siège d'Attac France.*

Angle d'attac 103, Avenue Achille Péretti – 92000 Neuilly

Responsables de la publication : Michel Berger ([michel-berger@wanadoo.fr](mailto:michel-berger@wanadoo.fr)), Nathalie Levray ([nathalie.levray@wanadoo.fr](mailto:nathalie.levray@wanadoo.fr)),

et Jean-Paul Allétru ([jean-paul.alletru@wanadoo.fr](mailto:jean-paul.alletru@wanadoo.fr)). Mise en page : Jean-Paul Allétru